



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉ DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE,

Que suite à l'avis de motion et dépôt du projet de règlement 286 Décrétant les différents taux de taxes pour l'année d'imposition 2026, les conditions de perception, ainsi que la tarification de l'ensemble des services municipaux est donnée par monsieur Pierre Sévégny

Que ledit projet de règlement explique les montants des taxes foncières, les taux pour le règlement d'emprunt, les taxes de services, les intérêts et les dates de paiements pour l'années 2026

Que le projet de règlement peut être consulté aux bureaux municipaux, au 492 route des Bosquets, à Sainte-Marie-de-Blandford.

Donné à Sainte-Marie-de-Blandford, le 02 décembre 2025

Sophie Millette,
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sophie Millette, Directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie de Blandford, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant deux copies le 02^e jour du mois de décembre et 2025, une copie à chacun des endroits décrétés par le Conseil Municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 02e jour du mois de décembre 2025

Sophie Millette,
Directrice générale et greffière-trésorière